

Des voix: Vous.

Une voix: Et Nielsen.

L'hon. M. Hamilton ... et parce qu'il a été blessé dans son orgueil, il fait cette chose horrible. Il porte contre un grand nombre de personnes des accusations qu'il sait fausses. Du moment que le ministre dit «deux membres du cabinet ou plus», il sait que certains membres de ce cabinet doivent être innocents des accusations qu'il a portées. Nous lui demandons simplement de donner des noms afin de nous sortir de cette situation, d'accepter les conséquences, d'agir en homme et de donner sa démission comme député.

M. Nielsen: Il en est réduit à cela.

● (8.50 p.m.)

L'hon. M. Hamilton: Lorsqu'on écrit l'histoire de cette période, on ne noircira pas le nom du ministre de la Justice; on l'oubliera tout simplement pour sa petitesse d'esprit.

Mais l'homme qui a abaissé son parti, son gouvernement et son pays, c'est le premier ministre. Au lieu de reconnaître ce que tout le pays sait être vrai, c'est-à-dire que son cabinet est divisé, et se départir de ceux qui refusent de se conformer aux coutumes de la Chambre, il accepte tout. D'après le comportement du premier ministre aujourd'hui, monsieur l'Orateur, il est clair que c'est lui qui devra payer le prix. Actuellement, il ne fait qu'essayer de prolonger son mandat de quelques heures, d'une semaine ou peut-être de quelques mois. Il n'ose pas prendre le chemin pénible qui le mènera à la résidence du Gouverneur général.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je respectueusement demander à Votre Honneur si la Chambre est saisie d'une motion? Sinon, de quoi discutons-nous?

M. l'Orateur: Si le député était à la Chambre plus tôt cet après-midi ou ce soir, il se souviendra que la présidence a déclaré que la Chambre était déjà saisie de deux motions, qu'elle ne devrait pas être saisie d'une troisième et que nous ne devrions pas nous attarder plus longtemps sur cette question. J'ai demandé aux députés de m'accorder leur aide et leur collaboration, mais ils ne l'ont pas fait.

En ce moment, la Chambre est saisie de la question de privilège soulevée par le député du Yukon (M. Nielsen). Il a fait ressortir l'argument, et je suis d'accord avec lui, qu'il s'agit ici d'une question de privi-

[L'hon. M. Hamilton.]

lège distincte. C'est de cela qu'il a parlé et j'avais compris qu'il en était de même pour ceux qui ont pris part au débat depuis.

M. Lewis: Permettez-moi d'invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur. Y aurait-il moyen que vous ou nous puissions éviter de perdre plus de temps ce soir à lancer des attaques personnelles et à soulever des questions sordides?

L'hon. M. Hamilton: Je vous comprends, monsieur l'Orateur, mais le député qui vient de s'asseoir n'a pas été accusé comme certains d'entre nous. Quand il retourne chez lui, à sa femme et à ses enfants il n'a pas à endurer ce que nous endurons. (*Exclamations*)

L'hon. M. Ricard: Tout ce qui les intéresse, c'est de ruiner la réputation des autres.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Qu'Appelle (M. Hamilton) a la parole.

L'hon. M. Hamilton: J'aimerais répondre à l'observation du député de York-Sud (M. Lewis) qui ne semble pas se rendre compte qu'il s'agit ici de plus qu'une question de temps, de quelques minutes. Il s'agit des droits des députés, et le seul endroit où la chose peut se régler, c'est ici à la Chambre. Elle ne peut traîner pendant de longs mois au cours d'une longue enquête. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence saurait gré aux députés de leur collaboration pour donner au député de Qu'Appelle la chance de présenter son argument. Le député de Bow-River.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, vous avez demandé...

L'hon. M. Turner: Puis-je invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Le ministre d'État invoque le Règlement.

L'hon. M. Turner: Je demande l'application du Règlement, Votre Honneur. Je croyais que le député d'York-Sud (M. Lewis) avait demandé, comme il convient, quelle question la Chambre étudiait. J'ai compris que vous aviez différé l'examen des deux motions, afin de déterminer si la question paraissait fondée de prime abord. Comment se fait-il que les députés commentent ces motions à la Chambre en ce moment?

M. Nugent: Au sujet du rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, devons-nous expliquer la situation à tous ceux qui étaient